

OREGE annonce un ajustement de son calendrier financier 2026

OREGE informe ses actionnaires et le marché que suite à des problèmes techniques la société a dû ajuster son calendrier financier de finalisation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a poursuivi l'évolution de son activité vers un modèle davantage orienté services et exploitation d'unités. Cette évolution, combinée à certaines difficultés techniques, y compris un piratage informatique dans une filiale étrangère (situation désormais sous contrôle), rencontrées dans le cadre de la clôture des comptes, a nécessité un report de revue et d'analyse des données financières et opérationnelles du Groupe.

Les commissaires aux comptes d'OREGE sont étroitement associés à cette démarche afin de garantir une image fidèle des comptes et la fiabilité de l'information financière communiquée au marché.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Publication du Rapport Financier Annuel 2025 : 30 juin 2026
- Tenue de l'Assemblée Générale annuelle : 21 juillet 2026

La Société tiendra le marché informé de toute évolution significative concernant ce calendrier.

Contact Orège : Informations financières – Marine Leonelli

marine.leonelli@orege.com

Avertissement

Certaines informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais des déclarations prospectives, fondées sur des estimations, prévisions et hypothèses. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les performances et résultats réels d'Orège et ceux exprimés ou suggérés. Elles ne valent qu'à la date du présent communiqué ; Orège décline toute obligation de mise à jour, sous réserve de la réglementation applicable. Le présent communiqué ne contient que des informations résumées et ne prétend pas à l'exhaustivité.